

Nouveau règlement comptable des associations et fondations : Les experts-comptables à la rencontre du monde associatif

L'Ordre des experts-comptables renouvelle pour la 4^e année consécutive, l'opération « Les experts-comptables au service du monde associatif » à travers à ce jour 16 manifestations.

Cette édition 2019, mise en œuvre par les différents conseils régionaux de l'Ordre, est principalement axée sur le nouveau règlement comptable applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

Pour appréhender en toute sérénité ces changements, les experts-comptables viennent présenter tous les points clés de la réforme : les subventions, les legs et les donations, les fonds dédiés, l'Appel Public à la Générosité, les contributions volontaires en nature, la traçabilité des financements reçus, la comptabilité de gestion... et aussi les nouveaux états financiers.

En complément, des experts-comptables et commissaires aux comptes publient un dossier spécial sur ces sujets dans Juris Association*, disponible sur demande.

La profession réaffirme son engagement auprès des dirigeants d'associations qu'elle conseille au quotidien dans leurs choix stratégiques. Présent à chaque étape cruciale de la vie d'une association, l'expert-comptable apporte des solutions concrètes en matière financière, de gestion, juridique ou sociale. Reconnu comme un interlocuteur de confiance, il crédibilise les comptes des associations auprès des parties prenantes notamment les financeurs.

* Revue n°602 du 1^{er} juillet 2019

Save the Date !

Le 14^e Forum National des Associations & Fondations aura lieu au Palais des Congrès à Paris, le 16 octobre 2019. L'Ordre des experts-comptables est un des partenaires officiels. Au programme : des consultations gratuites, deux ateliers et deux conférences, une sur le nouveau règlement comptable et une sur l'impact Investing dans l'ESS notamment à travers la RSE.

À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

Contact presse :

Agence Abrasive - contact@abrasive.fr

Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64 & Xénia ARRIGNON : 06 12 36 57 26

Les experts-comptables au service du monde associatif

Rencontres 2019

Les experts-comptables accompagnent les associations, crédibilisent leurs comptes auprès des financeurs, fiabilisent leurs prévisions et leurs projets en matière financière, comptable, juridique, sociale ou fiscale.



VOTRE ASSOCIATION A RENDEZ-VOUS AVEC UN EXPERT-COMPTABLE !



Contact presse :

Agence Abrasive - contact@abrasive.fr

Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64 & Xénia ARRIGNON : 06 12 36 57 26